

## PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 25 JUILLET 2019

<b>Conseil municipal</b>		L'an deux mille dix-neuf, et le 25 juillet à 18h45, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de José MONEL, Maire, à la suite de la convocation adressée par lui, le 22/07/2019 et affichée le 22/07/2019.
Membres afférents	11	
Membres en exercice	9	
Membres présents	8	

Présents : José MONEL, Carole LECLÈRE, Véronique MARTINEZ, Isabelle SIMON, Gilles BARTHELEMY, Christophe BEAUD, Gabriel FERRER, Bruno PERRIN.

Absent(s) excusé(s) : Laurence BEAUD-FESQUET, pouvoir à Christophe BEAUD

*Secrétaire de séance élu(e) : Carole LECLÈRE*

Monsieur le maire donne lecture de l'ordre du jour :

1. *Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 13 juin 2019,*
2. *Reprise espaces communs du lotissement la Pinède,*
3. *Personnel communal : contrat d'assurance contre les risques statutaires,*
4. *Plan Local d'Urbanisme : avenant pour la reprographie,*
5. *Budget principal : décision modificative,*
6. *Budget assainissement : bilan 2018 station d'épuration,*
7. *Questions diverses.*

La séance débute par l'approbation à l'unanimité du Procès-verbal du conseil municipal du 13 juin 2019.

### **REPRISE ESPACES COMMUNS DU LOTISSEMENT LA PINÈDE**

Après discussion, le conseil municipal à l'unanimité donne son accord pour la reprise des espaces communs du lotissement la Pinède.

*Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0*  
*(Délibération adoptée et portée au registre des délibérations)*

### **PERSONNEL COMMUNAL : CONTRAT D'ASSURANCE CONTRE LES RISQUES STATUTAIRES**

Le Maire expose :

- o que le Centre de Gestion a communiqué à la collectivité les résultats de sa consultation concernant le renouvellement de son contrat groupe pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2023.
- o Que la collectivité
  - Adhère à l'actuel contrat groupe proposé par le centre de gestion du Gard.

Considérant la nécessité de conclure un contrat d'assurance statutaire,

Après discussion, le conseil municipal à l'unanimité accepte la proposition du courtier GRAS SAVOYE / assureur AXA.

*Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0*  
*(Délibération adoptée et portée au registre des délibérations)*

### **PLAN LOCAL D'URBANISME : AVENANT POUR LA REPROGRAPHIE**

Après discussion, le conseil municipal à l'unanimité donne son accord pour signer l'avenant pour la reprographie d'un montant de 134 €.

*Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0*  
*(Délibération adoptée et portée au registre des délibérations)*

### **BUDGET PRINCIPAL : DÉCISION MODIFICATIVE**

Monsieur le Maire informe les membres de l'assemblée qu'il conviendrait de régler une facture auprès de notre prestataire de service JVS concernant le passage de nos logiciels sur le Cloud.

Monsieur le maire propose de procéder à la modification budgétaire suivante :

Article	Libellé	Montant €
(D) 2151	Réseaux de voirie	2 000
(R) 2051	Concessions et droits similaires	2 000

Après discussion, le conseil municipal à l'unanimité approuve le virement de crédits susvisés à l'unanimité.

*Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0*  
*(Délibération adoptée et portée au registre des délibérations)*

## **BUDGET ASSAINISSEMENT : BILAN 2018 STATION D'ÉPURATION**

Après discussion, le conseil municipal à l'unanimité approuve le bilan 2018 de la station d'épuration.

*Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0*

*(Délibération adoptée et portée au registre des délibérations)*

### **QUESTIONS DIVERSES**

Néant

La séance est levée à 19h30.

Le Maire,  
José MONEL.

